

le Courrier de mars 2004

en Île-de-France

en Île-de-France
l'Ordre des architectes
140 avenue Victor Hugo
75116 Paris

tél. 01 44 05 86 00
fax 01 45 53 53 11
croaif@architectes-idf.org
www.architectes-idf.org

l'Ordre des architectes

vous appelle à élire vos représentants

le 2 avril et souligne la dynamique

et le 14 mai en cas de second tour

engagée depuis deux ans.

Quelques observateurs qui ont contribué à cette dynamique depuis deux ans témoignent.

Il présente les manifestations

qui se tiendront à partir du 10 juin 2004

inaugurales de la Maison de l'archi-

tecture et vous invite à découvrir les

ambitions du Forum MœMo.

réunissant des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre pour réfléchir et instaurer, en Île-de-France, un lieu de dialogue sur le paysage architectural et urbain de demain.

Éditorial

Mon précédent éditorial se terminait par « Aujourd'hui, c'est déjà... demain ».

Or, nos premiers lendemains, aujourd'hui, ce sont les élections. Élections européennes, nationales ou régionales, bien entendu, qui nous concernent tous, comme citoyens, mais aussi, au même titre, et avec des enjeux démocratiques de même nature, les élections de l'Ordre.

Ces élections, nous nous devons d'en mesurer l'importance, nous qui avons la chance – et je pèse mes mots – de conduire, dans l'intérêt conjoint de notre profession et du public, une institution disposant d'une délégation de service public, à même de promouvoir et faire entendre les valeurs culturelles, éthiques

et économiques qui fondent à la fois l'architecture et les métiers de l'architecture.

Voter, c'est témoigner d'une solidarité et d'une unité culturelle, y compris dans la confrontation des idées, comme l'ont montré récemment la capacité des syndicats et de l'Ordre de travailler ensemble pour penser ce livre ouvert que doit être le « Livre blanc ».

Voter c'est saisir la chance qui nous est donnée, d'influer à la fois sur le quotidien et sur l'avenir de notre profession, qu'il soit français ou européen...

Voter c'est nous permettre de nous exprimer avec force dans les débats de société, et de faire valoir avec détermination nos exigences quant à nos conditions d'exercice.

Voter c'est agir sur la qualité de notre représentation auprès du public et des pouvoirs publics, et influencer sur ses orientations politiques.

Mais pour se faire entendre, il faut peser dans le débat, en s'appuyant sur une légitimité renforcée, par la voix d'architectes élus, forts de leur représentativité, riches de la diversité de leurs pratiques et reconnus pour leur qualités professionnelles.

En Île-de-France, les taux de participation aux élections ordinaires, s'ils ont augmenté ces dernières années, ont encore des capacités de croissance à deux chiffres devant eux...

En effet, une part trop importante de la profession est restée (et reste encore) à l'écart des enjeux de la représentation professionnelle, fustigeant,

non sans raison parfois, les carences de l'institution ordinale, mais se privant aussi, de facto, de réels moyens d'agir.

À ceux là, je dis que l'Ordre a changé en profondeur, et peut être le reflet d'une vision exigeante de notre métier, en même temps qu'un formidable levier au service des architectes d'une part, et de leurs intérêts professionnels, d'autre part.

À eux seul, des architectes élus à l'Ordre ne peuvent rien, ou si peu.

En revanche, ils seront d'autant plus entendus qu'un plus grand nombre d'architectes, quel que soit leur mode d'exercice ou leur domaine d'activité, les auront élus et se seront investis à leurs côtés.

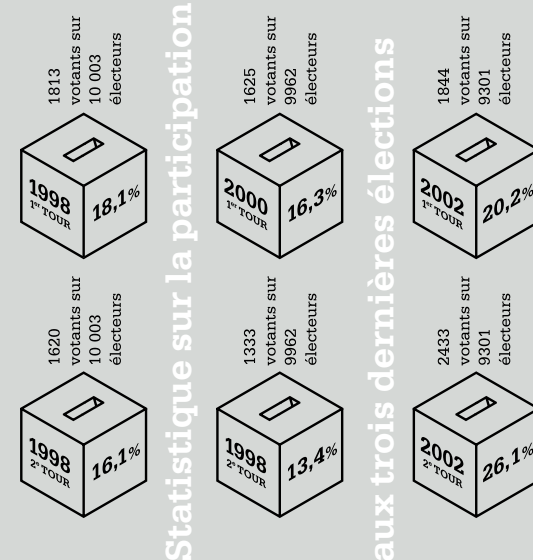
Pour être « architecte », l'inscription à l'Ordre est une obligation. Cette obligation est une garantie pour le public, mais au delà, nous avons l'ambition de rendre chaque jour plus utile, ce qui est simplement obligatoire. La tâche n'est pas mince. Le soutien de tous, nécessaire. La participation de chacun indispensable.

Je vous donne rendez-vous le 2 avril, prochain, pour le premier tour des élections.

Le président
Michel Seban

élections ordinaires 2004-2006 appel au vote le 2 avril

L'Ordre régional appelle le 2 avril
(et le 14 mai prochain en cas de 2^e tour),
l'ensemble des architectes franciliens
à élire leurs représentants.
La mobilisation de tous s'impose.



2002-2004, une dynamique nouvelle...

En deux ans de mandat, les élus du Conseil régional ont engagé un grand nombre d'actions au service des architectes et du public. Lors de l'assemblée générale de l'Ordre régional, le 28 novembre dernier, les conseillers ont rappelé l'avancement des chantiers qu'ils ont lancés et ont souligné l'avenir préoccupant de la profession.

L'assemblée générale annuelle de l'Ordre régional qui s'est déroulée à la mairie du 10^e arrondissement a permis de faire un premier bilan du travail conduit depuis deux ans par le Conseil de l'Ordre, dont les membres avaient été, lors des élections ordinaires de 2002, renouvelés, de façon majoritaire, parmi les candidats de la liste « Mouvement ».

Ces « nouveaux » élus, en mesurant ce que l'Ordre – institution parfois controversée par les architectes – peut apporter au public et à la profession, donc à l'architecture, pour peu que soient correctement exploitées ses capacités d'intervention et de rayonnement, que soient valorisées ses missions de service public, ont en effet engagé sa modernisation. Redonner toute sa légitimité publique à la profession, rendre utile ce qui est obligatoire, et donner un sens

aux cotisations que versent les architectes, tels ont ainsi été les principaux moteurs de leurs travaux durant les deux années écoulées.

L'assemblée générale fut aussi l'occasion de parler d'avenir.

De cet avenir qui est certes passionnant, lorsqu'il s'agit de la création et la Maison de l'architecture et de son installation aux Récollets, mais aussi préoccupant, pour ce qui intéresse, au plan national et international les conditions d'exercice de la profession, et plus largement de la pratique architecturale. Préoccupant, en effet, car les débats qui font l'actualité, qu'il s'agisse de la libéralisation des échanges mondiaux (l'AGCS...), des changements structurels de l'organisation de la commande publique (les PPP...), de l'extension du rôle de l'investissement privé, ou encore de l'harmonisation des modèles socio-profession-

nels en Europe, touchent tous, et de très près, au futur immédiat de la profession d'architecte.

Si l'on n'y prend garde, le risque existe de voir dominer, à terme, une architecture qui, selon les seules règles de la concurrence, serait en toute dépendance culturelle et financière.

Une architecture qui, encore, s'affranchissant de toute culture, de toute histoire des hommes, de leurs paysages et de leurs cités, ne reconnaîtrait qu'une seule contrainte, la règle du client investisseur, confondant au passage la satisfaction du consommateur, certes nécessaire, avec l'indispensable préservation de l'intérêt public.

Les valeurs que l'Ordre régional défend, loin de tout corporatisme ou protectionnisme national ou régional, sont celles qui font circuler les hommes, les idées et leurs projets, sans restriction. Ce sont celles qui, en

se confrontant aux autres cultures et aux autres pratiques, en tirent un exercice renouvelé de l'architecture. Celles qui assurent aux architectes les conditions de leur indépendance, c'est-à-dire celles de pouvoir, parfois, dire non. Celles qui, enfin, au service du public et de son environnement, s'attachent à garantir la formation des femmes et des hommes qui portent le titre « d'architecte », en étant correctement assurés et respectueux des règles éthiques de la profession.

Forts de ces essentielles convictions, les élus de l'Ordre régional ont souhaité les partager avec les architectes ou futurs architectes, avec le public et les pouvoirs publics, en allant à leur rencontre dans les Ecoles d'architecture, les départements de la Région, en organisant (en partenariat avec les CAUE, les syndicats d'architectes

et l'ensemble des associations et institutions du monde architectural) des débats et rencontres – bientôt à la future Maison de l'architecture. Des débats qui ont et auront pour thèmes le 3-5-8 et la réforme des études d'architecture, les évolutions législatives concernant la commande publique, les enjeux radicaux des discussions, au sein de la Communauté Européenne et l'OMC sur le commerce des services et de l'architecture... Des rencontres, qui valorisent et valoriseront l'exercice de l'architecture en tant que profession intellectuelle résultant d'un niveau de formation élevé, quelle que soit la diversité des métiers et des pratiques, et qui permettront de réaffirmer que cette valorisation doit se faire à tous les niveaux professionnels et politiques.

... et des personnalités extérieures mobilisées

Ils ont participé aux actions de l'Ordre régional engagées depuis deux ans : ils témoignent.

Christian Faliu, Directeur du CAUE du Val d'Oise mobilise les architectes de son département. « Pour organiser sa rencontre avec les architectes du Val d'Oise, l'Ordre régional, dont la représentation était jusque-là absente dans le département, a demandé au CAUE de lui mettre à disposition une salle. Nous avons souhaité que le partenariat entre lui et nous ne se résume pas à un aimable hébergement. C'est donc ensemble que nous avons organisé la thématique des débats que nous avons ouverts aux élus. [Cf. Le Courrier de novembre 2003] De cette rencontre fort

intéressante ont surgi deux sujets mobilisateurs : sur les critères d'évolution des PPP d'une part, et sur l'assistance des architectes aux habitants (dans le cadre de petits projets) d'autre part. Lesquels, par leur pertinence, nous ont incités à poursuivre la réflexion. De concert, nous avons décidé d'organiser et d'animer deux groupes de réflexion dont les premiers résultats seront diffusés en juin prochain et qui pourraient nous conduire à une conférence départementale que nous espérons être en mesure de présenter en septembre, à l'occasion des journées du patrimoine. »

Dominique Vérots, Président du SAN de Sénart-en-Essonne partage la contradiction. « La création de la Maison de l'architecture m'a donné l'occasion de rencontrer des architectes ouverts au dialogue, prêts à partager leur connaissance, leur culture, mais également prêts à écouter les aménageurs, les promoteurs... Parmi eux, j'apprends énormément, et j'espère en contrepartie pouvoir leur apporter des idées, voire une contradiction qui ne pourra qu'enrichir le débat qu'ils souhaitent ouvrir à tous. Participer à la création d'un lieu de partage, d'un lieu qui incitera les architectes

à observer ce qui se passe en lointaine banlieue (et non en Chine !) à réfléchir sur ce que peut être aujourd'hui l'identité architecturale de regroupements de communes en ville nouvelle – sujet qui me tient à cœur et qui ne trouvait plus guère ces dernières années de répondant – motive mon engagement. »

Eva Samuel, architecte, souhaite élargir le cercle. « J'ai combattu l'Ordre toute ma vie ! Mais aujourd'hui je dois avouer que la perspective, alors que j'estime notre profession sinistrée, de créer un lieu ouvert à tous, m'enthousiasme. Que nous architectes ne

soyons plus enfermés dans nos « boutiques », que notre cercle enfin s'élargisse à tous les acteurs de l'acte de bâtir comme au grand public est une opportunité à saisir. Je n'appartenais jusque-là à aucun groupement, aucun syndicat... Si j'ai accepté la fonction de secrétaire au Conseil d'administration de la Maison de l'architecture c'est que j'adhère sans retenue aucune à l'idée de réunir en un lieu des gens qui engagent et soutiennent des actions correspondant à la réalité de notre société, celle qui fait côtoyer un public de masse et de professionnels pointus. »

Maison de l'architecture: préfiguration

Le chantier de la Maison de l'architecture a démarré le 15 décembre 2003. Elle ouvrira ses portes aux publics le week-end des 12 et 13 juin 2004. Suivront durant l'été plusieurs semaines de manifestations préfigurant sa future programmation, et centrées sur les multiples dimensions de l'architecture.

Adhésion ouverte

La Maison de l'architecture est une association « loi 1901 » financée par les cotisations de ses adhérents – individuels, associations, collectivités ou entreprises. Tous les adhérents bénéficieront de nombreux avantages comme l'accès libre aux conférences et aux visites, la réception des programmes, des réductions sur les manifestations exceptionnelles et les spectacles. Le bulletin d'adhésion peut être téléchargé à partir du site www.architectes-idf.org

Ils ont déjà adhéré...

Mairie de Verneuil-sur-Seine, Ville de Paris, CAUE 92, SAEM Val-de-Seine Aménagement, OPAC de Chelles, Asnières Habitat, SEMAPA, SEML Rueil 2000, Fractales, Arène Edeikins Architectes, Hubert et Roy Architectes SARL, B+C & Delloyé Architectes, Cenci et Jacquot, AIA Architectes, Agence Dubus Richez, BAECR, TNA, Lobjoy & Associés, Architecture Studio, Mas & Roux Architectes SARL, Ateliers Lion architectes urbanistes, Cie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris, Association Alberto Sartoris, Association Mouvement des Architectes, Aéroports de Paris, Bouygues Bâtiment Île-de-France, Bouygues Immobilier, George V Fereal, Archibat, Kaufman & Broad, Port Autonome de Paris, Promaffine. Et 200 architectes, étudiants, particuliers, demandeurs d'emploi...

Cet été, l'équipe de la Maison de l'architecture souhaite faire découvrir aux architectes, aux étudiants, aux élus, aux associations, aux habitants du quartier, toute la poésie des lieux qui vont abriter manifestations et rencontres culturelles. Pour annoncer clairement son ambition de créer un lieu ouvert à tous et à toutes les disciplines artistiques, elle a choisi de confier les manifestations inaugurales à des médiateurs d'exception. Ainsi, les premiers ambassadeurs de son projet culturel seront des acteurs, des musiciens, des danseurs... choisis pour leur sensibilité. C'est à leur force créatrice que l'équipe de la Maison de l'architecture a décidé de confier l'organisation des visites de la partie du couvent

des Recollets qui lui revient. Une organisation à chaque week-end différente, surprenante, éloquente voire émouvante: Delice Dada, et ses troubadours de rue, Andy Emler et ses musiciens choisis, « Retour Amont » et ses danseurs de murs, préparent d'ores et déjà les trois scénographies qui animeront les lieux et qui en raconteront l'histoire. Tour à tour, ils investiront la Maison de l'architecture et accompagneront les visiteurs dans leurs déambulations, dans la découverte d'un univers qui se laissera apprivoiser par le jeu, le son, le mouvement. Outre ces visites poétiques, ces week-end compteront deux autres temps forts: le vendredi soir les artistes-

ambassadeurs animeront la Chapelle de leur spectacle et le lundi soir, un débat auquel ces derniers participeront, réunira également des architectes, des élus, des journalistes, des curieux... Entre ces événements phares, des manifestations professionnelles seront organisées. Thématiques, elles s'adresseront aux étudiants, avec le lancement du bureau des stages [cf. Le Courrier n°59], aux architectes et maîtres d'ouvrage avec la présentation des premiers résultats du forum MœMo [cf. page 4], aux associations culturelles du quartier avec des rencontres pluridisciplinaires... L'été s'annonce ainsi énergique et révélateur du devenir culturel des lieux. En invitant des spectacles

vivants, en ouvrant ses portes à des artistes, en conviant des élus à débattre sur des sujets qui préoccupent aussi bien les architectes que les maîtres d'ouvrage et qui ne manqueront pas d'interpeller les citoyens en règle générale, l'équipe de la Maison de l'architecture souhaite en effet, en quelques journées, démontrer que son ambition est assurément d'arriver à faire en sorte que l'architecture ne s'inscrive pas au simple rang d'objet et qu'elle soit désirée par le plus grand nombre. Que la Maison de l'architecture devienne un lieu d'écoute sociale – ce lieu des débats ouverts qui fait aujourd'hui cruellement défaut.

Info

Livre blanc, livre ouvert

Le Livre blanc des architectes est une contribution unitaire du Conseil national, de l'UNSA et du Syndicat de l'architecture. Il présente une somme importante de réflexions sur le rôle de la profession et ses conditions d'exercice face aux évolutions inquiétantes des politiques nationales, européennes et mondiales, dont le libéralisme manifeste tend à réduire de plus en plus la notion d'intérêt public. Son texte est consultable dans son intégralité sur www.architectes-idf.org

Les propositions personnelles comme les réflexions de toutes les représentations professionnelles, qu'il pourrait suggérer sont attendues par ses coordonnateurs – pour devenir in fine un Livre ouvert.



Quelque 1200 architectes se sont retrouvés le 7 février 2004, à la Mutualité pour découvrir le Livre blanc des architectes et les actions menées conjointement par le Conseil national, l'UNSA et le syndicat de l'architecture.

Rencontres

Avec des experts-comptables, avocats, juristes de la MAF et de l'Ordre régional

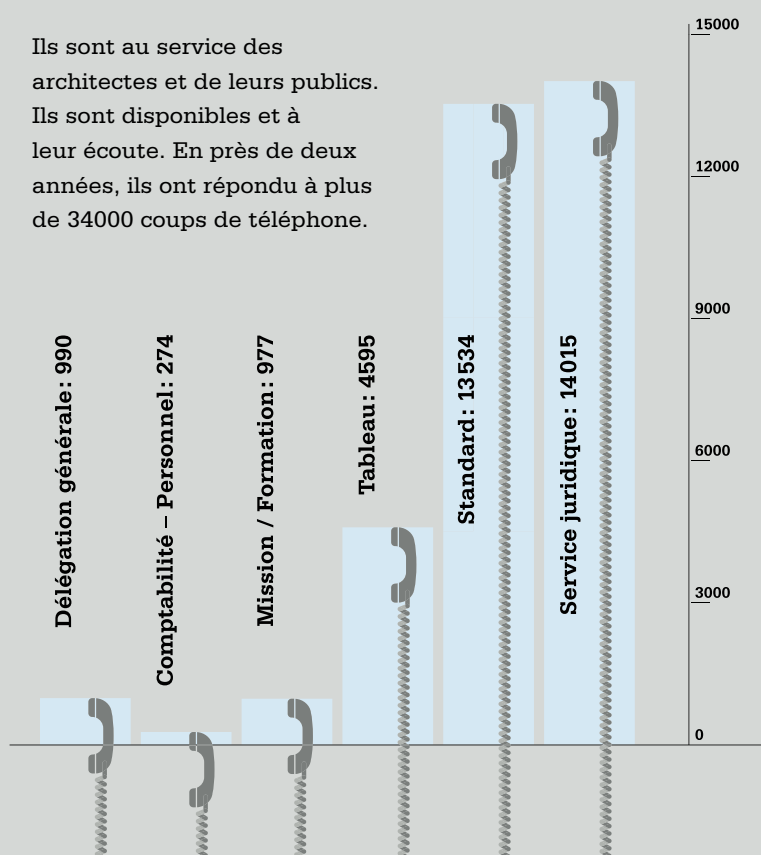
Pour répondre efficacement aux interrogations des futurs et/ou jeunes prestataires de serment comme de tous les architectes qui s'installent ou connaissent un changement de carrière, ou souhaitent modifier leurs statuts professionnels, l'Ordre régional organise « les jeudis de l'architecte » – un cycle de conférences thématiques organisé chaque journée de prestation de serment. La première aura lieu le 30 juin prochain.

Avec les syndicats de copropriété

Étant amené à traiter – dans le cadre de conciliations – un certain nombre de différends entre les architectes et les syndicats de copropriété, l'Ordre régional a décidé d'engager le dialogue avec ces derniers. La première rencontre organisée en décembre 2003 et réunissant des personnalités du CSAB, CNAB-IDF, UNIT, COTRAC-FNAIM et de la Compagnie des Architectes de Copropriété, a permis d'engager une réflexion sur les actions communes à mener pour diminuer le nombre de litiges. Un argumentaire incitant les syndicats de copropriété à faire appel à un architecte pour leurs travaux sera, par exemple, d'ici peu élaboré...

Une équipe permanente restructurée et renforcée

Ils sont au service des architectes et de leurs publics. Ils sont disponibles et à leur écoute. En près de deux années, ils ont répondu à plus de 34000 coups de téléphone.



Actualités juridiques

Le nouveau Code des marchés publics

Il est entré en vigueur le 8 janvier dernier. Pour en connaître les tenants et aboutissants: www.architectes-idf.org

La rédaction des notes d'honoraires

Des notes d'honoraires mal rédigées peuvent conduire... aux contentieux. Pour éviter de telles incidences, elles doivent impérativement

être cumulatives et indiquer:

- la nature de la mission confiée
- les phases à réaliser
- les phases effectivement réalisées et justifiant lesdits honoraires
- la base de la rémunération convenue entre les partis (forfait, pourcentage des travaux, vacation horaire...)
- le montant des sommes déjà réglées par le maître d'ouvrage
- le montant de la somme restant à régler par ce dernier.

De telles précisions sont importantes à apporter à la rédaction d'une note d'honoraires et sont l'indispensable rappel des engagements pris par les deux partis. Elles confirment, en cas de règlement partiel, l'accord du client sur la mission.

Le Tableau

Pour rendre le meilleur service possible au public (sa mission première) et aux architectes, l'Ordre régional invite ces derniers à lui communiquer leurs changements éventuels de coordonnées (adresse, téléphone, fax, portable, e-mail et site internet). Il invite encore les sociétés d'architecture à lui fournir un extrait k-bis, un procès-verbal d'assemblée générale et les statuts modifiés pour quelque changement que ce soit (dénomination sociale, adresse, sociétés...). C'est utile et obligatoire. Service du Tableau Fax : 01 45 53 53 11 tableau@architectes-idf.org

MœMo : un forum pour débattre

Pour contribuer à l'amélioration des conditions d'émergence de la qualité architecturale et urbaine en Île-de-France, l'Ordre régional met en place le Forum MœMo – un lieu de réflexions et de dialogue entre des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre.

Pour identifier avec précision les raisons des dysfonctionnements constatés dans les relations entre maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, pour impulser entre ces partenaires de l'acte de bâtir un dialogue régulier, pour faire émerger une réflexion commune et valoriser le rôle de chacun, l'Ordre régional initie le forum MœMo.

Préparé et alimenté par les contributions d'interlocuteurs désignés par les institutions et organisations représentatives de la maîtrise d'ouvrage et du monde du bâtiment et des architectes d'horizons variés – comme de tous ceux qui le souhaiteraient (via le net), ce « lieu » de débats ouverts et prospectifs, se traduira par l'organisation de groupes de travail.

Cinq groupes seront ainsi constitués, chacun d'entre eux s'attachant à l'une des cinq catégories d'ouvrages déterminées : équipements publics, logements sociaux, logements privés, bureaux et activités, aménagement urbain.

Les expériences recueillies préalablement et les points de dysfonctionnements seront identifiés. Après débats et exposés des solutions permettant de palier ces dysfonctionnements, des propositions seront rédigées et diffusées aux architectes et aux maîtres d'ouvrage, en collaboration avec le Centre de Recherche et de Construction sur le Logement (Université Paris II).

L'ensemble de ces travaux débouchera sur l'élaboration d'un mémoire – le MœMo – véritable outil de référence mettant en valeur, sur le fond et la forme, les conditions favorables au bon déroulement d'une opération. Il pourrait être utilisé comme une « bannière » pour les réalisations qui en suivraient les recommandations, les « projets MœMo », garantissant les engagements respectifs des différents partenaires.

L'objectif est bien de conduire à accroître la qualité du paysage architectural et urbain francilien.

Le bilan d'étape du travail effectué sera présenté au mois de juin, lors de l'inauguration de la Maison de l'architecture. Les réunions des groupes de travail se poursuivront à partir du mois de septembre, en vue d'un colloque au 1^{er} semestre 2005.

Les contributions, expériences et propositions de tous sont attendues, dès aujourd'hui par courrier ou sur le site www.architectes-idf.org, rubrique « Forum MœMo ».

en Île-de-France
le Conseil de l'Ordre des architectes

les membres du Bureau :
Michel Seban, Président
Cristina Conrad, Vice-Présidente
Christine Edeikins, Vice-Présidente
Jean-Christophe Tougeron, Secrétaire
Régis Gullon, Trésorier
Soisick Cleret et Cloud de Grandpré,
Rapporteurs auprès
de la Chambre de discipline

les conseillers :
Catherine Assemat
Jean-Claude Carnoy
Paul Chemetov
Laetitia Comito
Martine Doussat
Hélène Fricout-Cassagnol
Philippe Gallois
Patricia Leboucq
Dominique Lelli
Bernard Leroy
Gérard Leroy
Jean-Paul Philippon
Dominique Picard
Soisick Roty
Pascale Seurin
Patrick Tazin
Thierry Van de Wyngaert

Le Courrier n°61 mars 2004

directeur de la publication :
Michel Seban

directeur de la rédaction :
Thierry Van de Wyngaert

rédaction :
Pascale Blin

secrétariat de rédaction :
Basile Valentin

conception graphique :
LM communiquer

impression :
Capnord Impressions

diffusion :
Ricoul

Tiré à 11 000 exemplaires
Imprimé sur Munkon Print Extra

Dépot légal : en cours
ISSN : 1762-0058

En Île-de-France, le regard d'un photographe. « Rue Renoir, La Courneuve » © André Lejarre et Olivier Pasquiers, le bar Floréal, 1998

